



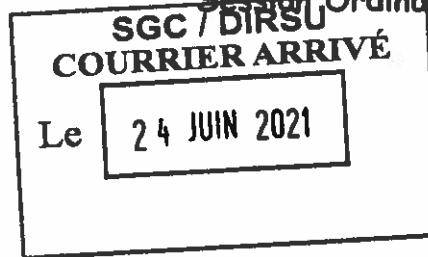
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

VILLE DE BASSE-TERRE

Session Ordinaire du 17 JUIN 2021

Délibération affichée

Le 24 JUIN 2021



Effectif du Conseil :	33
Présents :	19
Absents et Excusé(es) :	08
Procuratation(s) :	06

N° d'ordre : 36 /2021

Domaine d'intervention : 7.5/Subventions

L'an deux mil vingt et un et le Jeudi dix-sept du mois de Juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Basse-Terre régulièrement convoqué, par courrier en date du dix juin, s'est réuni à huis clos dans le salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire Monsieur André ATALLAH.

La convocation a été affichée en Mairie, le 10 Juin 2021.

PRESENTS : M. ATALLAH André, Maire ; - M. RUART Alex, 3^{ème} Adjoint ; - Mme PAISLEY Yanetti, 6^{ème} Adjoint ; - M. GENDREY Roland, 7^{ème} Adjoint ; - Mme OTTO Julie, 8^{ème} Adjoint ; - M. CARRIERE Pierre, 9^{ème} Adjoint ; - M. MIRRE Jocelyn ; - Mme LAQUITAIN Liliane ; - Mme LYSIMAQUE Maguy ; - M. TABAR Patrice ; - Mme JEREMIE Marie-Louise ; - Mme MONLOUIS-NIRELLEP Maddy ; - Mme RENE-GABRIEL Murielle ; - M. FARIAL Harold ; - M. MARCEL Didier ; - M. PERAIN Franck ; - Mme LINON Gladys ; - M. ISSA Jean-François ; - M. REJON Philippe ; - Conseillers Municipaux.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. GUILLAUME Bernard, 1^{er} Adjoint (procuratation donnée à M. André ATALLAH) ; - Mme RODES Brigitte, 4^{ème} Adjoint, (procuratation donnée à M. MIRRE Jocelyn) ; - M. BOYAU Alex, 5^{ème} Adjoint (procuratation donnée à M. RUART Alex) ; - Mme LESTIN Léna (procuratation donnée à M. PERAIN Franck) ; - Mme LACROIX Jenia (procuratation donnée à Mme PAISELEY Yanetti) ; - M. GEOFFROY Luidji (procuratation donnée à M. ISSA Jean-François) , Conseillers Municipaux.

ABSENTS : Mme PETRO Sonia, 2^{ème} Adjoint ; - Mme PENCHARD Marie-Luce ; - M. EUGENE-SALZEDO Willy ; - M. PROCIDA Robert ; - Mme GAUTHIEROT Franciane ; - Mme GUILLAUME Myriam ; M. BROLIRON Jean-François ; - Mme MONGE Dunia, Conseillers Municipaux.

Les 19 conseillers municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 33, il a été conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil, Mme OTTO Julie, a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

DELIBERATION VALIDANT L'AFFECTATION DU FONDS D'AIDE AUX COMMUNES (FAC).

EXPOSE DES MOTIFS

Monsieur le Maire informe l'assemblée que lors de la Commission Permanente du 19 Mai 2021, le Conseil Départemental a procédé à la répartition des crédits au titre du Fonds d'Aide aux Communes 2021.

A ce titre, une subvention de 180 000.00 € a été allouée à la Ville de BASSE-TERRE.
Elle sera affectée à « l'acquisition de matériel et équipements et aux travaux des bâtiments communaux ».

Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir en délibérer,

DISPOSITIF DECISIONNEL
LE CONSEIL MUNICIPAL,
CONSIDERANT l'Exposé des Motifs ci-dessus ;
APRES en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE
SOIT 25 VOIX POUR (dont 6 procurations) :(M. GUILLAUME Bernard; -Mme RODES Brigitte ; - M. BOYAU Alex ; - Mme LESTIN Léna ; - Mme LACROIXJenia ; -M. GEOFFROYLuidji)

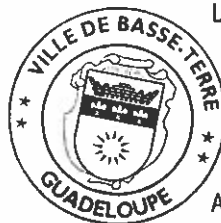
ARTICLE 1 : DE VALIDER l'affectation du Fonds d'Aide aux Communes 2021 à « l'acquisition de matériel et équipements et aux travaux des bâtiments communaux ».

ARTICLE 2 : DE DONNER tous pouvoirs au Maire pour mener ce projet à son terme.

Pour expédition conforme au registre des Délibérations.

Fait à Basse-Terre, le 21 Juin 2021

Le Maire,



André ATALLAH

Certifié exécutoire, compte tenu de

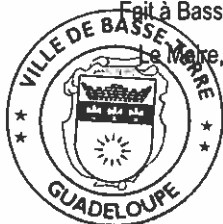
La transmission en Préfecture le **24 JUN 2021**

L'affichage et/ou la publication le **24 JUN 2021**

Et/ou la notification le

Fait à Basse-Terre le

Le Maire,



André ATALLAH